

PRISE DE PAROLE MARCHÉ DU 20 JANVIER 2024

CONTRE LA LOI IMMIGRATION

A l'appel dans le département de l'Aube :

Associations : AGUI, CIMADE, GREENPEACE AUBE, FEDERATION DE L'AUBE DE LA LIBRE PENSÉE, LDH, MRAP

Partis politiques : EELV, GENERATION.S, PCF, POI, LFI, LO

Syndicats : CGT, FSU, SOLIDAIRES

Collectif : LOUISE MICHEL

Le Président Macron et son ministre Darmanin ont pu compter sur Les Républicains et le Rassemblement national pour faire adopter la loi dite « Asile-immigration » par l'Assemblée nationale le 19 décembre dernier. Cette loi traduit avant tout la volonté de l'Etat de réduire de façon drastique l'accueil et le séjour en France des étrangers, au mépris de la Constitution et du droit de vivre en France dans la dignité ; elle permet de faire diversion et d'éviter à Macron de traiter les questions sociales sur les salaires et l'emploi, les questions d'inflation, etc.

Toute l'Histoire de l'espèce humaine, depuis ses origines à nos jours, est une histoire forgée par la migration et lui a permis de se développer. Un Français sur cinq est immigré ou enfant d'immigré, et au moins 10 % de la population a un ancêtre immigré dans les deux générations antérieures. La France résulte de ce mélange toujours renouvelé, où chaque être humain s'enrichit de sa relation à l'autre. Le repli sur une prétendue identité "Française de souche" relève du fantasme, car elle n'a jamais existé.

Ce n'est pas avec cette nouvelle loi immigration, la 29^{ème} que depuis quarante ans, qui reprend les principales propositions du Rassemblement national, que les conditions de vie de toutes les personnes vivant sur le territoire français vont s'améliorer.

Avec cette loi nous assistons à un tournant très dangereux dans l'histoire de notre démocratie et très grave pour toutes et tous.

D'abord parce que cette loi n'apporte aucune solution à la situation des migrants. Elle ne répond ni aux causes de l'exil forcé de femmes, d'hommes, d'enfants fuyant les guerres,

les persécutions, la misère ou le réchauffement climatique, ni aux défis de la définition d'une politique humaine d'intégration basée sur l'accueil, la dignité et l'égalité des droits. Ensuite, parce qu'elle a été rédigée sous la dictée des marchands de haine qui rêvent d'imposer à la France leur projet de « préférence nationale ». Elle vise à précariser les migrants, à les réprimer, à les assimiler à des délinquants, à les marginaliser, à les exclure et à les expulser.

Elle remet en cause l'accès aux soins et la cohésion nationale. Elle a été votée avec la promesse de détricoter à court terme l'aide médicale d'Etat.

Nous sommes tous et toutes menacés par cette loi raciste, xénophobe et antisociale. En effet, cette loi s'attaque aux libertés publiques en ayant l'objectif de les restreindre. Elle bafoue les droits fondamentaux qui sont naturels, inaliénables et imprescriptibles :

- des droits que l'État doit à tous les citoyens,
- des droits qui protégeaient jusqu'à maintenant tous les citoyens.

Elle torpille les piliers porteurs de notre pacte républicain, hérité du Conseil national de la résistance. Elle s'attaque ainsi au droit du sol autant qu'aux droits fondamentaux proclamés et garantis par la Constitution et par la Déclaration universelle des droits de l'homme : droit au travail, droit à l'éducation, droit au logement, droit à la santé, droit à la protection sociale, droit de mener une vie familiale normale, droit au respect de la vie privée, droit à l'asile...

Cette loi porte atteinte aux principes d'égalité et de non-discrimination, qui sont des socles de notre société, en faisant le choix de la préférence nationale. Elle impose des durées de résidence pouvant aller jusqu'à 5 ans aux étrangers pour accéder aux prestations sociales et à l'APL.

Elle fixe une caution pour les étrangers demandant un titre de séjour étudiant et introduit des procédures de contrôle du caractère réel et sérieux de leur formation tout au long de leur cursus universitaire.

Elle restreint les conditions d'obtention des titres de séjour pour les étrangers malades.

La précarisation des travailleurs et travailleuse étranger-e-s va permettre de tirer l'ensemble des droits des travailleur-euse-s vers le bas et contribuer au dumping social. Il faut rappeler que l'immigration ne coûte pas – c'est au contraire une richesse pour notre

pays. Chaque année, les travailleuses et travailleurs étranger-es font rentrer 60 milliards d'euros de cotisations sociales et d'impôts.

Elles et ils occupent des secteurs essentiels pour l'économie, dans le bâtiment, le nettoyage, le traitement des déchets ou encore dans les métiers de la santé où nombre de soignant-es sont des travailleurs et travailleuses étranger-es. Sans compter que l'immigration, très souvent jeune, atténue le vieillissement de la population.

Il nous faut aussi pointer la responsabilité de nos élus locaux qui soutiennent ce projet nauséabond. La députée LR de l'Aube, Valérie Bazin-Malgras, a voté avec les députés RN, oubliant au passage qu'elle a été élue parce que de nombreuses électrices et électeurs aubois en votant pour elle au 2^{ème} tour ont souhaité faire barrage à l'extrême droite.

François Baroin, quant à lui, s'est déjà illustré à de nombreuses reprises avec des propos honteux sur l'immigration. Il participe lui aussi à faire monter les idées d'extrême droite en France ; on a d'ailleurs pu le constater il y a quelques mois suite aux émeutes de juin dernier. Il avait annoncé dans la presse locale vouloir « expulser les familles récidivistes des logements sociaux de l'agglomération ». Le maire de Troyes pointe donc les familles comme seules responsables et instaure des punitions collectives mais dans le même temps réduit les moyens de la prévention jeunesse dans les quartiers populaires de Troyes.

Valéry Denis, élu LR au Conseil Départemental, a lui aussi adopté le discours du RN il y a quelques semaines avec ses propos sur les migrants. Il a assuré que les « pauvres » du quartier des Marots « ne comprennent pas les dépenses sociales » pour les migrants. On sent poindre le discours récurrent et dangereux de l'extrême droite pointant du doigt « l'étranger » comme responsable de tous les maux, alors même que la municipalité troyenne mène une politique anti-pauvre, en ne prenant même pas en compte le quotient familiale dans les écoles Troyennes.

En montant les gens les uns contre les autres, en participant à attiser la haine, ces élus font un pont d'or au rassemblement national. Ils participent également à la banalisation du RN en refusant de faire barrage par pur électoralisme, comme ce fut le cas de Stéphanie Fraenkel au 2e tour des élections législatives de 2022.

Ailleurs en France, certains élus locaux prennent leurs responsabilités, comme ces départements qui ont annoncé vouloir mettre en place un soutien financier pour compenser le recul de l'État. Le combat est aussi local !

La question migratoire est bien une question politique. À la peur, à la surenchère sécuritaire et aux grandes phrases sans lendemain, nous opposons une politique migratoire humaniste et solidaire qui permette à toutes et tous de participer dignement à la société.

Arrêtons d'accuser les étrangers vivant en France de tous les maux.

Arrêtons de distiller à leur encontre des propos discriminatoires et racistes.

Arrêtons de les stigmatiser en raison de leur origine, de leur nationalité, de leur culture ou de leur religion.

Les étrangers ne sont pas des boucs émissaires. Ils ne sont responsables ni des problèmes économiques, ni de l'inflation, ni des déficits publics en ponctionnant les ressources de la France au détriment des Français, ni de l'insécurité et de la délinquance.

Nous rappelons solennellement, pour celle et celui qui l'aurait oublié ou que cela gênerait, que la France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale qui assure l'égalité de toutes et tous sans distinction d'origine.

Nous savons bien qu'une loi qui contient autant de mesures contraires à la Constitution et de dispositions antisociales est nécessairement une mauvaise loi qui n'a pas lieu d'être.

Nous sommes soucieux de rassemblement et de solidarité plutôt que de division sans fin de notre société.

Pour toutes ces raisons, nous exigeons que la loi asile-immigration ne soit pas promulguée, ceci pour combattre le racisme, la xénophobie, pour défendre une politique migratoire humaine basée sur l'accueil, le respect et la dignité et pour garantir à toutes celles et ceux qui vivent sur le même territoire les mêmes droits. Au contraire nous demandons une régularisation de droit de tous les travailleurs et toutes les travailleuses sans papiers.